

**Ecole élémentaire Châteaugiron-Landry
111 bis rue de Châteaugiron
35200 RENNES**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU 14 NOVEMBRE 2013**

Accueil et présentation (tour de table)

Présents :

Elue de quartier : Mme Debroise

Parents élus : C. Dameron, D. Monsimier, A. Gru, A. Cherel, F. Thudor (secrétaire de séance)

Enseignants : B. Lemau, M. Cleret, J. Meury, Y. Le Néel, H. Cadiet, S. Menguy, D. Piquemal.

Temps péri-scolaires : S. Peron-Follic

Absence excusée : Mme LE SAINT (IEN)

1- Compétences du Conseil d'École

Organisation et fonctionnement des écoles élémentaires

M. LEMAU a rappelé la composition du Conseil d'école (membres de droit et voix consultatives), la tenue des Conseils d'Ecole une fois par trimestre. En outre, il a précisé les compétences du Conseil d'Ecole et a notifié qu'à l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école.

2- Résultat des élections des Représentants des Parents d'élèves élus

Sur 221 votants, 70 ont voté (30 % de participation)

Résultat : 59 se sont exprimés pour la liste FCPE (Titulaires et suppléants)

3- Propositions d'amendements et vote du Règlement Intérieur

Lecture du Règlement Intérieur et amendements apportés en Conseil des Maîtres.

Débat

J.-C. Magnant, éducateur sportif, note beaucoup d'oublis des affaires de sport en ce début d'année et rappelle qu'elles sont nécessaires aux enseignements sportifs.

Questions des parents relatives au Règlement Intérieur

Pour le goûter, y a-t-il des règles spécifiques : quantité, bonbons, quel accès à de l'eau plate : gourde personnelle ? carafe et/ou verres à disposition ? Il n'est pas interdit d'amener une bouteille d'eau ; néanmoins les enfants ont accès aux toilettes pour avoir de l'eau ; il n'y a pas d'accès à des verres ni à des carafes pour boire.

Vote : le règlement est accepté à l'unanimité.

4- Rentrée 2013

EFFECTIF :

138 élèves répartis en 7 classes : 21 CP + 3 LSF, 23 CE1, 20 CE1/CE2, 22 CE2/CM1, 22 CM1/CM2, 27 CM2

PERSONNEL

9 enseignants dont le directeur déchargé de classe à temps plein (Directeur associé) + 1 AVS

Pour les élèves en difficulté, à la demande conjointe des enseignants et de la famille, la psychologue

scolaire (Mme MARCON-GUITTON) peut intervenir. L'école ne bénéficie pas des autres membres du RASED.

Jean-Claude Magnant (ETAPS ville) intervient en sport le lundi mercredi et jeudi auprès de toutes les classes.

Madame PERON-FOLLIC est la responsable du temps du midi et encadre neuf animateurs (5 au 1^{er} service, 4 au 2^{ème}). Elle est aussi responsable du temps du CALM.

Etude : assurée par M. LEMAU (responsable) et M. PIQUEMAL et Denis PERESSE

Par ailleurs, l'école a un concierge en la personne de Joël GUILLET. Il est présent au portail du bas le matin, assure l'ouverture et la fermeture du portail du haut. Il s'occupe des petits travaux de l'école et d'une partie du nettoyage de l'école.

Autres personnels municipaux : trois autres personnes sont en charge du nettoyage et de la propreté des locaux.

ORGANISATION DES APPRENTISSAGES

Chaque enseignant a sa classe, sauf dans le cas des échanges de service :

Anglais : Mme Cadiet (CE1) assure l'anglais au CP et Mme FERES (CE2/CM1) assure l'anglais au CE1/CE2.

Activité Pédagogique Complémentaire : principes et mise en place (jours et heures)

Dans ce cadre, un dispositif d'aide aux élèves a été mis en place depuis fin septembre. Une heure supplémentaire est répartie sur la semaine. Cette heure est incluse dans le temps de service des enseignants.

En fonction des besoins des élèves, des compétences travaillées, les élèves par petit groupe sont pris une à deux fois / semaine sur une durée déterminée. Pour cette aide, les parents doivent donner leur accord écrit.

En début d'année, nous avons précisé que les élèves pouvaient être pris ponctuellement sur le temps du midi. Pour cela, tous les parents ont été destinataires d'un courrier pour donner un accord ou non de principe.

Dans ce cadre, des activités seront mises en place en lien avec le Projet d'Ecole : Conseil d'élèves (délégués élus, 3h / trimestre), jardinage, journal

questions de parents

Les élections des délégués de classe ont eu un retour positif (même si cela a provoqué quelques émotions chez certains enfants). Comment partager les questions des enfants ? Le Conseil a eu lieu mardi 12, un CR sera diffusé dans chaque classe lu par les délégués. Le Conseil a permis d'évoquer l'organisation de la récréation (jeux, usage des toilettes, occupation du terrain de hand), l'organisation de la cantine (repas) et la rentrée avec les nouveaux rythmes (Un élève a dit « c'est plus dur de se lever le mercredi matin, serait-il possible de se lever plus tard que les autres jours? »)

Classe CP : des mises en place très appréciées par les parents

Les parents des CP sont très contents et rassurés par la réunion de présentation du mois de juillet. Rassurant pour les parents et les enfants. Ainsi que la possibilité d'amener les enfants à la classe le matin pendant la première période.

Interactions avec la classe de malentendants

Quel est le fonctionnement de la classe des malentendants ? ont ils également des parents délégués ou est-ce aux parents élus des autres classes de se faire l'écho de leurs éventuelles questions ? Les temps partagés avec la classe de CP ont l'air de bien se passer et suscitent l'intérêt et les questionnements des enfants, ce qui est positif

MOYENS MATÉRIELS

Hormis les salles de classe...

salle informatique : salle avec 13 postes fixes + un ordinateur par classe

BCD : la ville de Rennes fournit une sélection de livres en complément de ceux de l'école. L'école est abonnée à plusieurs périodiques. Merci aux parents donateurs de livres et à ceux qui participent à l'équipement et au rangement des livres. D'autres parents bénévoles sont bienvenus (mot distribué).

Elle sera occupée tous les mardis et jeudis soir pour les ateliers « Lire et Faire Lire ».

Cuisine : qui sert d'atelier pour des séances en Art plastique et en Sciences. Elle est aussi utilisée pour 1 atelier du soir (cuisine)

salles d'étude salles 1 et 13 (à l'étage).

Salle polyvalente : équipée en matériel audiovisuel, elle sert pour des activités de groupe et pour les ateliers théâtre, danse et musique.

Gymnase : pour les activités EPS

Un vidéo-projecteur et un écran mobiles pour l'école (fourni par la ville)

Les comptes : Bilan 2012/2013 du compte OCCE

Dépenses : 3191,71 € / Recettes : 3202,50 €

Subventions mairie : + 1659 € (subventions aux projets, aux études, et 10 % du budget mairie)

Passif 2013/2014 : 2303,96 €

TEMPS DU MIDI ET PÉRI-SCOLAIRES

TEMPS DU MIDI

environ 115 enfants mangent à la cantine le midi (83 %). Ils sont sous la responsabilité de Mme PERON-FOLLIC , de Mme MANSEAU.

Le système d'échelle va être changé pour faciliter la desserte des plateaux par les enfants.

Ateliers du midi : rappel sur le fonctionnement du temps du midi.

TEMPS PÉRI-SCOLAIRES

Chaque jour, à l'étude, les élèves sont pris en charge par 2 **surveillants** d'étude jusqu'à 17h45.

Après 17 h 45, un élève peut rentrer seul chez lui, sauf indication écrite des parents. Dans ce cas, l'enfant est inscrit au CALM. Un surveillant d'étude les amène au CALM, auprès de Mme PERON-FOLLIC , la responsable. Le CALM ferme à 18h45.

De 16h45 à 17h45, 6 ateliers sont mis en place : musique le lundi, théâtre et construction en bois le mardi, tennis de table et cuisine le jeudi et danse le vendredi. Ils sont animés par des animateurs associatifs (ENSEIGNANT, FRANCAS, CPB RAPATEL)

Lire et faire lire : Dans le but de développer le plaisir de lire et de l'accompagner dans l'apprentissage de la lecture, l'action « Lire et faire lire » est mise en place depuis le 05 novembre 2013 sur le temps de l'étude des mardi et jeudi durant toute l'année.

Mise en œuvre par la Ligue de l'Enseignement, ces séances de « lecture-plaisir » sont assurées par des retraités bénévoles, dans la bibliothèque de l'école et durent ½ heure. Elles viendront en complément du temps d'étude entre 16h45 et 17h15 ou 17h15 et 17h45. C'est l'occasion pour les enfants de CP qui sont à l'étude de découvrir des livres, d'échanger autour des histoires lues et de lire en petit groupe de 6.

questions de parents

1. Pourrait-on avoir des précisions sur les ateliers du midi. Organisation ? Quelle répartition ? Planning dans le cahier souhaité (manque d'infos en ce début d'année)

Possibilité d'avoir un planning des ateliers dispensés par les associations. Il est plus difficile d'avoir un planning pour les ateliers dispensés par les vacataires, qui peuvent partir à n'importe quel moment. Une annexe est ajoutée à ce compte-rendu concernant le planning les ateliers du midi.

2. Par ailleurs, les parents délégués sont-ils et peuvent ils être associés au choix des activités proposées ?

M. Lemau a donné la liberté à Mme Péron-Follic d'organiser les ateliers du midi tout en veillant à ce qu'ils soient en lien avec le projet d'école. Les enfants sont sûrs d'avoir les 2 vœux qu'ils ont émis pour les ateliers du soir.

Quelques chiffres : 70% des CP, 70% des CE1, 70% des CE2, 50% des CM1 et 25% des CM2 auront un atelier le soir. En moyenne, 60% des enfants qui sont en atelier ou en étude le soir.

3. Accueil du matin : Beaucoup d'enfants au CALM du matin. Sécurité ? Y aurait-il une autre possibilité pour les enfants d'élémentaire ?

En moyenne 22 enfants sont présents à partir de 8h15, pour 2 ATSEM, ce qui est dans les normes.

4. Etude du soir : Il y a toujours des problèmes de bruit et de devoirs non-faits à l'étude.

Comment est organisée l'étude (enfants qui font leurs devoirs, ceux qui jouent ?)

Comment améliorer le fonctionnement ? Quelles sont les modalités de mise en place d'une étude dirigée ?

Enfin, pour les élèves de CP, les consignes des devoirs à faire sont-elles lues aux enfants ?

Il s'agit d'étude surveillée, pas d'étude dirigée. Les surveillants n'aident pas à faire les devoirs. Ils assurent le temps de lecture pour les CP. Les jeux ne sont pas sortis pendant la première demi-heure.

5- Projets des classes pour cette année scolaire

Chaque année, les enseignants élaborent des projets en Conseil des maîtres à partir du projet d'école 2012/2015 validé et présenté l'année dernière en Conseil d'Ecole (Axes : De l'oral à la production d'écrit / Développer l'autonomie et l'initiative de tous les élèves)

Cette année : l'accent sera mis sur deux domaines

L'environnement et le développement durable / Arts visuels et Arts du spectacle

Au préalable, remerciements à la Mairie pour les projets validés par les commissions d'aide aux actions des écoles.

Les projets de cycle ou/et de classe sont définis par rapport aux compétences du socle commun.

Cycle 2 :

Environnement : OCCE

Piscine

Ecole de cinéma (CE1)

Cycle 3:

Projet Droits de l'enfant (CM1 – CM2)

Projet Cerf Volant (classe de M. Meury)

Projet Théâtre et environnement (CM2)

Piscine (CE2) et escrime (CM1-CM2)

6- Travaux réalisés et souhaités

Cet été, le square a été réaménagé.

1. Aménagement / sécurisation du parking extérieur

Le container à verre est toujours gênant sur le parking + verres cassés autour, un autre endroit est-il possible ?

Pas possible pour des raisons techniques (bras de levage) et c'est le seul emplacement identifié dans le quartier, à moins de le supprimer. Quand les travaux seront-ils finis sur le parking et le square ?

Pour Noël. Il faut attendre que la pelouse soit tondue une fois avant d'enlever les barrières.

Les camping-cars gênent le stationnement des parents, la visibilité des conducteurs et sécurité des enfants.

Un ralentisseur avant le virage serait d'ailleurs le bienvenu, des deux côtés du passage piéton. Il y a des voitures qui roulent très vite sans visibilité.

Mme Debroye précise que cette question avait été posée il y a quelques temps, et qu'alors le trafic n'était pas suffisant pour envisager la mise en place de ralentisseurs. Néanmoins la question mérite d'être reposée aujourd'hui.

2. Aménagements de la cour de récréation

Y aura-t-il des aménagements dans la cour de récréation (jeux, utilisation des espaces verts derrière l'école sur le temps du midi, au moins ponctuellement quand le temps le permet...) Question aussi soulevée par les délégués des élèves ?

L'école souhaite une réfection entière de la cour (étude d'un projet de réaménagement, pose de barrières pour délimiter l'espace cour en élémentaire). Les enseignants souhaitent aussi l'installation de bacs à l'arrière pour mettre en place les activités « jardinage ». Les enseignants demandent également la mise en place de barrière pour sécuriser les gradins dans le gymnase. Mme Debroye précise qu'une personne passera pour voir ce qu'il est possible de faire.

3. Abri cantine

La question est à nouveau posée de la création d'un abri cantine. Mme Debroye annonce qu'un auvent en dur est sur le point d'être récupéré par la mairie et pourrait être utilisé à l'une des deux entrées de la cantine.

Mme Debroye annonce également que les préfabriqués à l'entrée de l'école pourraient être utilisés bientôt pour les ateliers du midi et du mercredi.

7- Questions des parents

Horaires

Pensez vous possible que les horaires changent pour nous?

Pas pour l'année 2013-2014. Mme Debroye précise que la ville n'envisage pas de les modifier non plus pour l'année 2014-2015, mais c'est une question à évoquer en comité de suivi. Une réponse pourra être apportée lorsque les comités de secteur seront mis en place.

Remarque concernant les comités de suivi/comités de secteur :

Le premier comité de suivi s'est tenu le 09/10/2013 à l'hôtel de ville ; un parent délégué par zone (pour nous c'est Francis Ferrer, Poterie, Landry, Blosne). Le prochain aura lieu en février.

Le premier comité de secteur aura lieu le 30/11/2013, salle Carambole, 7 bd de Yougoslavie ; un parent par école maternelle, et un parent par école élémentaire ; il y a 11 écoles dans le secteur, ce qui fait 22 parents. Les représentants des parents d'élève de l'école élémentaire Chateaugiron-Landry devront donc élire un représentant pour cette réunion du 30/11.

Accueil du mercredi

Mercredi après-midi : effectifs ? fréquentation ?

75 enfants (40 en maternelle et 35 en élémentaire), venant de Albert De Mun, Quineleu et Chateaugiron-Landry.

L'offre du péri-scolaire le mercredi après midi est assez peu étoffée. Y-a-t-il un projet pédagogique pour le mercredi après midi sur l'école Landry-Châteaugiron ?

Mme Peron-Follic répond qu'un projet pédagogique sera mis en place pour les ateliers du mercredi à partir de Janvier.

Quels sont les aménagements prévus dans les mois à venir pour le mercredi midi et la cantine ? sera-t-il possible à courts ou moyens termes de laisser les enfants seulement le midi sans être facturés toute la journée ?

Non, ce n'est pas possible. Mme Debroye précise que cette décision permet de limiter le nombre d'enfants à la cantine le mercredi, la ville de Rennes ne pouvant pas offrir un service de restauration à plus d'enfants.

Remarques concernant les nouveaux rythmes

Les enseignants notent que la réforme est un plus pour les enseignements du matin ; mais que le temps du midi est trop long. Les enfants mangent tard et donc se trouvent en digestion pour la reprise en début d'après-midi, ils remarquent une baisse d'attention des élèves l'après-midi. Les enseignants notent aussi une fatigue accrue le jeudi matin. Les enfants le plus jeunes sont les plus impactés par cette réforme. Ils ont aussi noté que l'irrégularité du rythme (horaires du vendredi) est déstructurant pour les enfants. Le temps de présence des enfants à l'école a augmenté, ceci est mesurable. En revanche, les enfants apprennent-ils mieux, cela n'est pas encore mesurable.

M. LEMAU Briac
Président du Conseil d'Ecole

M. THUDOR Franck
Secrétaire de séance

Annexe : ateliers du midi

(en gras les associations)

Lundi

Horaires	Ateliers/activités	Animateurs
12h05	Danse/gym	Cécile
	Dessin-graff	Didier
13h05	Asso Compagnie félicita (Théâtre)	Charlotte/Camille
	Ateliers sportifs	Jean-Claude (ETAPS)
	Bricolage	Pauline P

Mardi

Horaires	Ateliers/activités	Animateurs
12h05	Asso 10 doigts (LSF)	Clémence
	Jardinage/Jeux de société	Alexandre
	Cuisine	Sandrine
13h05	Dessins animés	Claire
	Sport en salle	Nasri
	Bibliothèque	Anne Solène

Jeudi

Horaires	Ateliers/activités	Animateurs
12h05	Ateliers sportifs	Jean-Claude/Alexandre
	Confection de bijoux et autres	Cécile
13h05	Jeux stratégie	Camille
	Bricolage	Pauline P
	Asso 10 doigts (LSF)	Clémence

Vendredi

Horaires	Ateliers/activités	Animateurs
12h05	Cuisine	Sandrine
	Sport en salle	Didier
13h05	Dessins et dessins animés	Claire
	Sport en salle	Nasri
	Illustration	Anne Solène